



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2014/285

Attribution d'une subvention de 20 000 euros à l'Association " Canoe Kayak Lyon Oullins la Mulatière" pour l'organisation de la manifestation " Lyon Kayak " les 20 et 21 septembre 2014. Approbation d'une convention mixte.

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 7 JUILLET 2014

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 11 JUILLET 2014

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2014

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 11 JUILLET 2014

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : M. CUCHERAT Yann

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. HAVARD), Mme PICOT (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BRAILLARD (pouvoir à Mme HOBERT), Mme BERRA (pouvoir à M. BLACHE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2014/285 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 20 000 EUROS A L'ASSOCIATION " CANOE KAYAK LYON OULLINS LA MULATIERE" POUR L'ORGANISATION DE LA MANIFESTATION " LYON KAYAK " LES 20 ET 21 SEPTEMBRE 2014. APPROBATION D'UNE CONVENTION MIXTE. (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 24 juin 2014 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association Canoë Kayak Lyon Oullins Mulatière (CKLOM) organise la manifestation « Lyon Kayak » les 20 et 21 septembre 2014. Il s'agit du nouveau nom donné depuis quelques années à la traditionnelle « traversée de Lyon » qui existe depuis plus de 50 ans.

Il s'agit d'une randonnée organisée sur la Saône ouverte au plus grand nombre, du sportif au public non initié avec une arrivée prévue dans la darse de Confluence. Les participants pourront louer l'embarcation de leur choix : le kayak monoplace, le canoë 9 places, la pirogue polynésienne de 6 places ou encore le Dragon Boat de 20 places, embarcation ancestrale de la Chine Antique.

Cet événement a rassemblé en 2013 plus de 1 700 sportifs, 850 embarcations, 350 baptêmes gratuits pour les enfants et 15 000 spectateurs sur les deux jours.

Au programme, le samedi 20 septembre des animations seront proposées sur la darse de Confluence : des initiations et baptêmes gratuits pour les enfants, un challenge inter-entreprises « Dragon Boat » et une course à l'australienne, course en ligne avec des sprints de 200 mètres, le dernier arrivé étant éliminé à chaque course, spectacle impressionnant de vitesse et force physique.

Le retrait des dossards pour la randonnée du lendemain sera également possible dans le village d'animations.

La randonnée est prévue le dimanche 21 septembre avec deux parcours possibles :

- un parcours « découverte » de 15 km pour les amateurs et qui sera chronométré, nouveauté de cette année ;
- un parcours « sportif » de 21 km pour les plus avertis obligatoirement chronométré.

Les participants s'élanceront depuis les berges de Rochetaillée-sur-Saône, nouveau point de départ, passeront par l'Ile Barbe, traverseront le quartier du Vieux Lyon pour arriver directement à Confluence pour le parcours « découverte ». Le parcours « sportif » se poursuivra en direction du Rhône,

jusqu'au pont Wilson où les participants feront demi-tour pour rejoindre le site d'arrivée à Confluence.

Il est également prévu un challenge national de para-canoë (handisport) de 12 km où une cinquantaine de personnes à mobilité réduite est attendue.

Une remise des prix viendra ainsi clôturer l'événement.

Comme l'année dernière, plusieurs athlètes et champions participeront à la compétition ainsi que de nombreux membres de l'équipe de France Canoë-Kayak et Paracanoë.

Les objectifs de l'Association Canoë Kayak Lyon Oullins Mulatière (CKLOM) pour cette édition sont de :

- promouvoir la pratique du kayak, de para-canoë et de stand up paddle auprès de sportifs avertis et débutants ;
- défendre des valeurs telles que l'esprit d'équipe, le dépassement de soi et le plaisir de l'effort ;
- pérenniser ce rendez-vous sportif à Lyon.

L'organisation de cette manifestation permet ainsi :

- d'organiser une compétition de canoë-kayak de qualité à Lyon ;
- de permettre l'accès au plus grand nombre à cette manifestation avec des parcours différents suivant les niveaux ;
- de mettre en valeur les fleuves et le quartier de Confluence ;
- de permettre de découvrir Lyon de façon originale.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 110 000 euros.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation sur le plan sportif et rayonnement de la ville, je propose d'allouer une subvention de 20 000 euros à l'Association Canoë Kayak Lyon Oullins La Mulatière.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 4^e, 5^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1. Une subvention de 20 000 euros est allouée à l'Association Canoë Kayak Lyon Oullins Mulatière pour l'organisation de la manifestation « Lyon Kayak », les 20 et 21 septembre 2014.

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association Canoë Kayak Lyon Oullins Mulatière est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2014, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, fonction 415, imputation 6574.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT